

150^e anniversaire de la Commune

*Faisons
de la « montée au Mur »
un bel événement populaire !*

Dans le respect des mesures sanitaires, nous souhaitons faire du **150^e anniversaire de la Commune de Paris**, et plus particulièrement de **la montée au Mur des Fédérés** une initiative populaire et festive. Tout au long des mois d'avril et de mai, de nombreuses commémorations ont montré que la Commune n'était pas morte, pas plus que les idées et les principes qui l'animèrent. Elle reste encore une source d'inspiration pour celles et ceux qui, comme nous, se réclament des valeurs d'une République démocratique et sociale, source de liberté et d'égalité.

Il y a plus de 140 ans maintenant que les héritiers de la Commune ont décidé, tous les 29 mai, de se rassembler devant le Mur des Fédérés pour commémorer les communardes et communards qui sont mort·e·s pour que la Commune continue de vivre.

À l'heure où le capitalisme en crise plonge notre monde dans les plus grands périls, les combats de la Commune sont de la plus grande actualité. Fêtons-les et faisons-les grandir en marchant ensemble **SAMEDI 29 MAI 2021 !**

- **Soyons nombreux-euses à partir de 10h place de la République** pour des animations, des spectacles, des prises de parole et un grand pique-nique. **Nous nous élancerons ensuite à partir de 14h pour rejoindre le cimetière du Père-Lachaise et le Mur des Fédérés.**



L'Humain d'Abord



« Œuvre de résistance, la Commune fut plus encore une formidable œuvre de création. La Commune elle-même nous parle aujourd'hui ; elle nous dit que tout peut changer lorsque ce sont celles et ceux qui travaillent, qui décident. Qui décident des règles communes, qui font vivre la politique. Place au monde du travail et de la création face aux défis qui sont posés à l'humanité aujourd'hui. La Commune nous rappelle que c'est possible, l'état du monde nous crie que c'est absolument nécessaire ! »

Fabien Roussel, secrétaire national du PCF

PETIT RAPPEL HISTORIQUE DE LA COMMUNE DE PARIS

La Commune de Paris a duré seulement 72 jours, du 18 mars au 28 mai 1871. Mais ce qu'on peut faire de choses en 72 jours quand on est vraiment décidé à changer le monde !

Le 18 mars 1871, un mois après l'armistice franco-allemand, Adolphe Thiers ordonne la saisie des canons de Montmartre, payés par souscription populaire. C'est le point de départ de l'insurrection parisienne, le peuple accourt pour défendre les canons et encercle les troupes, qui finissent par fraterniser.

Dix jours plus tard, le 28 mars, la Commune est proclamée à l'Hôtel de Ville. Le Conseil de la Commune rassemble majoritairement des militant·e·s de la République et du socialisme. Dès le lendemain, des commissions spécialisées sont créées, notamment pour la justice, le travail ou l'enseignement. Les premières mesures prises esquissent un programme révolutionnaire et démocratique avec, par exemple, l'annulation des loyers d'octobre 1870 à avril 1871, la séparation de l'Église et de l'État (2 avril), la réquisition des

ateliers laissés vacants par leurs patrons (16 avril), ou la création d'une école laïque et gratuite (21 avril)...

Dès le 9 mai, les troupes versaillaises se sont réorganisées et sont aux portes de Paris. Le 21 mai, jour de l'entrée des troupes de Thiers dans Paris, marque le début de ce qu'on appellera plus tard la « **semaine sanglante** ». En 48h, les communard·e·s sont mis en infériorité et doivent se replier dans l'Est de Paris. Le 23, les Versaillais reprennent la butte Montmartre, berceau de l'insurrection. Les Versaillais commencent à exécuter en nombre les prisonnier·e·s et les blessé·e·s au sein même des hôpitaux. Les 27 et 28 marquent les derniers jours des combats entre communard·e·s et Versaillais, de Belleville au cimetière du Père-Lachaise, où sont fusillés les derniers combattants, le long de ce qui deviendra plus tard le « **Mur des Fédérés** ». **C'est par milliers que se comptent les Communard·e·s massacrés pour avoir voulu que se lève enfin le grand jour de l'humanité.**

Pour faire le choix
de l'humain
J'ADHÈRE



Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
E-mail : _____ Tél : _____